



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron

Formulaire de demande de dérogation pour assumer les fonctions de direction au sein d'un accueil collectif de mineurs

Diriger un **séjour de vacances** d'une durée de moins de 21 jours et pour un effectif d'au plus 50 mineurs âgés de 6 ans et plus, pour une durée maximale de 12 mois.

OU

Diriger un **accueil de loisirs** d'une durée d'au plus 80 jours et pour un effectif d'au plus 50 mineurs, pour une durée maximale de 12 mois.

– par une personne titulaire du BAFA ou de l'un des diplômes, titres ou certificats de qualification figurant sur la liste fixée par arrêté, âgée de 21 ans au moins à la date du séjour et justifiant d'expériences significatives d'animation en ACM

– par une personne dont les expériences techniques et pédagogiques peuvent seules répondre à l'objet particulier du séjour

Diriger un **accueil de loisirs périscolaire** d'une durée de plus de 80 jours et pour un effectif supérieur à 80 mineurs

– par une personne titulaire du BAFD (arrêté du 28 février 2017)

Renseignements concernant la personne souhaitant exercer les fonctions de direction

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Qualification ou expérience obtenue :

BAFA obtenu le :

BAFD obtenu le :

Autre qualification, titre ou diplôme (arrêté du 9 février 2007 modifié) obtenu le :

Expériences techniques et pédagogiques : présentées au sein du curriculum vitae.

Formation envisagée tenant compte du caractère exceptionnel de la dérogation :

Date d'inscription :

Intitulé de la formation :

Organisme de formation :

Renseignements concernant l'organisateur du séjour ou de l'accueil de loisirs

NOM de l'organisateur :

Numéro organisateur :

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

Présentation du séjour ou de l'accueil de loisirs concerné par la demande de dérogation

Type de l'accueil collectif de mineurs :

- Séjour de vacances :
- Accueil de loisirs :
- Accueil de loisirs périscolaire :
- Nombre d'heures et répartition dans la semaine :

Période de l'accueil : du _____ au _____

Lieu d'implantation :

Conditions d'hébergement : en dur sous toile itinérant

Nombre d'enfants accueillis :

moins de 6 ans :
entre 6 ans et 13 ans :
14 ans et plus :

Équipe d'encadrement prévisionnelle :

nombre d'animateurs qualifiés :
nombre d'animateurs stagiaires :
nombre de personnes non qualifiées :

Instruction de la demande de dérogation

Pièces à joindre obligatoirement à la DSDEN de l'Aveyron :

- courrier de demande de dérogation par la personne concernée
- curriculum vitae
- copie d'une pièce d'identité
- copie du titre, de la qualification ou du diplôme (arrêté du 9 février 2007 modifié)
- copie du BAFD avec son renouvellement
- attestation de l'inscription au sein d'une formation ou courrier d'engagement écrit de l'employeur visant à la professionnalisation de la personne concernée par la demande de dérogation

Instruction de la demande par le services de la DSDEN lorsque le dossier est complet

- courrier de réponse envoyé à l'adresse de la personne concernée

Fait à le

Signature et cachet